LETTRE DE L'OPTIMISTE, A SON AMI MORINVAL, SUR L'ÉTAT PRÉSENT DES AFFAIRES.

Case FRC 4810

Et le Ciel n'a permis l'excès de ces miseres,
Que pour nous rappeller que nous sommes tous freres.

OPTIMISTE, *représentation au profit des pauvres.*



A TOURS.

1789.

cf M+W 8653


THE NEWBERRY LIBRARY
NL
CHICAGO



LETTRE DE L'OPTIMISTE A SON AMI MORINVAL, SUR L'ÉTAT PRÉSENT DES AFFAIRES.

HÉ bien, Monſieurs l'humoriſte, qu'aurez-vous à dire à préſent ? les voilà cependant ces lettres de convocation pour nos états-généraux ! ces mêmes lettres que tous les jours vous nous prouviez ſi victorieuſement ne devoir jamais arriver ! Que devient aujourd'hui l'évidence d'hier ? que deviennent pareillement tous vos raiſonnements de frondeur ? Je veux pour m'en venger vous les rappeller en ce moment.

Tout miniſtre, répétiez-vous ſans ceſſe, ſacrifiera toujours l'intérêt des peuples à l'intérêt des rois, & l'intérêt des rois à ſon intérêt perſonnel, & nous n'aurons point d'états généraux ; & moi j'avois beau vous dire, que l'intérêt du chien du berger eſt,

que les loups ne mangent pas les moutons; au lieu de me répondre, vous battiez la campagne & vous me racontiez les nouvelles du temps paſſé; mais des exemples ne ſont pas des raiſons. Remarquez bien ceci, mon ami, car toutes nos tracaſſeries du moment ne viennent que de cette erreur, qu'on a toujours voulu prendre des exemples pour des raiſons.

Et le roi, diſiez-vous encore, le roi voudra-t-il ainſi diminuer ſa puiſſance & ſa fortune? comme ſi c'étoit la diminuer, que de l'affermir! comme ſi c'étoit ſe ruiner, que de ne plus ſe laiſſer voler par des valets & manger par des paraſites! Et quel plus grand acte de puiſſance peut honorer un ſouverain, que celui de faire d'un mot le bonheur de vingt-quatre millions d'ames? Il a ſenti cette vérité notre Roi; & voilà que nous avons des états-généraux, & que tout va bien, & que tout ira de mieux en mieux.

Je vois d'ici le ſourire que vous accordez dédaigneuſement à ce que vous appellez mon enthouſiaſme, je vous entends, comme ſi vous étiez là, me demander d'un air malin, ſi les trois ordres ſeront d'accord: hé bien,

oui Monſieur, ils le feront, j'en ſuis fâché pour votre importance ; mais il feront d'accord, il eſt impoſſible qu'ils ne le ſoient pas, je le dis & je le prouve.

D'abord les trois ordres ſentiront que de leur union dépend leur force ; qu'ils peuvent tout, s'ils ſont unis, & rien, s'ils ſont diviſés ; qu'ainſi leurs plus grand intérêt eſt un intérêt commun, ce puiſſant motif de rapprochement ſera-t-il troublé, ſera-t-il détruit par les intérêts particuliers de chaque ordre ? C'eſt ce qu'il faut examiner.

L'ordre du tiers état, par lequel je commence, parce qu'il eſt le plus nombreux ; parce qu'il pourroit exiſter ſans les deux autres, & que les deux autres ne peuvent exiſter ſans lui ; enfin, parce que dans la cauſe, il eſt le demandeur ; l'ordre du tiers état s'acordera facilement : il ne veut point de trouble, & la preuve qu'il n'en veut point, c'eſt qu'il n'en exiſte pas. Il a trop de droits légitimes pour y joindre des prétentions exagérées ; il ſent que celles-ci, qui lui feroient inutiles, nuiroient à ceux-là, qui lui ſont néceſſaires. Il ne faut donc pas en croire quelques démagogues fanatiques, qui, pour s'être trop avancés, n'ont été ſuivis par per-

ſonne ; cet ordre là, d'ailleurs, eſt facile à contenter : il ne lui faut pas, comme aux deux autres, un bonheur tout fait ; il ne demande que la liberté d'y travailler, & ce qu'il acquiert ſeul par ce travail, il le partage auſſi-tôt avec tous.

Liberté, juſtice & ſûreté, voilà ce qu'il importe au tiers d'obtenir, & ce qu'on a juſtement réclamé en ſon nom. Mais à qui fera-t-on croire que l'ordre du tiers, parce qu'il attaque les privileges, veuille détruire les prérogatives ? Hé comment ne ſentiroit-il pas, que s'il formoit cette demande, & qu'il eût le malheur de réuſſir, ce ne ſeroit pas lui qui s'éleveroit juſqu'aux deux autres ordres, ce ſeroit ſeulement les deux autres ordres qu'il feroit deſcendre juſqu'à lui ; il n'auroit donc fait que ſe priver lui-même de la plus belle récompenſe, que ſes travaux, ſes talents & ſes vertus puiſſent lui mériter !

Mais, dites-vous, le tiers demande pourtant beaucoup ; vraiment oui, & cela vient de ce qu'on lui a beaucoup ôté ; mais enfin quelque ſoit une demande, elle ne peut devenir un ſujet de diſpute, qu'autant qu'elle ſeroit refuſée ; la queſtion ſe réduit donc à ſavoir ſi les demandes raiſonnables du troiſieme

ordre lui feront conteftées par les deux premiers ; c'eft à mon fens, ce qui ne fera pas, ce qui ne peut pas être.

La nobleffe a déjà fait percer fon vœu de de toutes parts. Les princes, les pairs, les magiftrats, tous ceux d'entr'elle qui ont le droit de s'affembler fe font empreffés de rendre ce vœu public. N'eft-ce pas encore de cet ordre que fe font élevés, parmi nos écrivains, les plus ardents défenfeurs du tiers ? oui, la nobleffe fait déjà qu'elle ne peut garder des exemptions qui étoient le falaire d'un fervice qu'elle ne fait plus, ou pour lequel elle eft payée ; ce qu'elle fait mieux encore, c'eft que fon vrai patrimoine, celui, fans lequel elle ne feroit pas nobleffe, c'eft l'eftime publique ; & quand, pour acquérir ou conferver ce bien précieux, on la voit, chaque jour, facrifier fa vie, peut-on craindre qu'elle refufe un peu d'argent ? Elle fe fait gloire de fa générofité, mais elle n'ignore pas que celle-ci ne commence qu'après que la juftice eft fatisfaite.

A ces fentiments vraiment digne d'elle, parce qu'ils font vraiment nobles, fe joint une foule d'intérêts communs avec l'ordre du tiers. Sans les parcourir tous, je demande

qui hérite, à la fin, de tous les biens du tiers état, ſi ce n'eſt la nobleſſe ? Qu'on me cite en finance, en commerce, en induſtrie de toute eſpece une ſeule fortune éclatante que la nobleſſe n'ait acquiſe ou partagée. Condamné juſqu'ici à ne rien produire, au milieu de l'accroiſſement journalier des richeſſes, ne ſeroit-elle pas aujourd'hui néceſſairement dans l'indigence, ſi elle n'eût été admiſe à partager la récolte du ſeul ordre qui les produit toutes ? Enfin, la nobleſſe ſentira qu'étant l'ordre qui reçoit le plus de la nation, il auroit donc le plus à perdre dans une ſubverſion générale, impoſſible à prévenir ſans le ſacrifice de ſes prétentions.

Sans doute, mon cher Morinval, que, malgré votre humeur chagrine, vous ne nierez pas ces inconteſtables vérités, par cela ſeul qu'elles ſont conſolantes. Fonderiez-vous donc votre opinion ſur les ſentiments du clergé ? ce ſeroit lui faire injure ; ce ſeroit bien peu connoître & ſes vertus & ſes lumieres. Avec un autre que vous je n'aurois parlé que de ſes vertus ; mais vous êtes obſtiné, mon ami, & pour ſoutenir votre avis, vous éléveriez des doutes que vous n'avez pas. Ainſi pour abréger, je ne parlerai que

d'intérêts humains : ils ſont ſi puiſſants ici, que je n'aurai pas beſoin de recourir à d'autres.

Croyez-vous donc que le clergé ne ſente pas déjà le danger que lui feroit courir une ſeule réclamation, contre le vœu réuni de la nobleſſe & du tiers état ? Croyez-vous qu'avec tant de lumieres, il n'ait pas prévu qu'on pourroit alors lui demander ; de quel droit il fait partie des états généraux ? Or voyez, je vous prie, où pourroit le conduire cette queſtion une fois élevée ? Ne feroit-il pas à craindre que ce ne fût hors de l'aſſemblée nationale ? & qu'on ne lui dît : vous êtes une claſſe dans la nation, mais non un ordre de la nation. Quel titre auroit-il à oppoſer ? pas même celui d'une poſſeſſion immémoriale ; puiſque ſous la premiere race cet ordre ne parut point aux aſſemblées nationales. L'armée les compoſoit alors dans les champs de mars ou de mai ; là ſans doute, il y avoit des chefs & des ſoldats ; les droits étoient égaux, mais les rangs ne l'étoient pas, & tels peuvent être les titres de la nobleſſe. Mais où ſont ceux du clergé ? Il fut appellé ſous la ſeconde race, & par la reconnoiſſance de nos rois, il obtint même

alors le premier rang dans nos assemblées ; rien de plus naturel, on fait honneur aux étrangers ; & il faut ajouter que cette distinction, il la méritoit par ses vertus & ses lumieres. Mais enfin, des vertus & des lumieres ne sont pas des titres. On ne lui en diroit pas moins en ce moment, que venez-vous faire parmi nous ? vous qui n'êtes qu'usufruitiers ? Les biens immense du clergé ne sont en effet que de véritable fiefs religieux, iustitués à l'instar des anciens fiefs militaires, & que des circonstances différentes ont préservé des mêmes changements. L'objet de cette institution est évidemment le salaire du culte public, & le patrimoine des pauvres confiés dans les mains des ministres de la religion. Si donc aujourd'hui, par un événement quelconque, les possessions du clergé se trouvoient anéanties, ce seroit sans doute à la nation à pourvoir de nouveau, & au salaire du culte public, & au secours des pauvres ; c'est donc à elle qu'importe essentiellement la conservation de ces possessions, c'est donc à elle à en veiller les intérêts. Qu'auroit à répondre le clergé à un raisonnement si simple & si pressant ?

Vous voyez, mon ami, que quand même

on ſuppoſeroit avec vous (ce qui n'eſt pas) que l'ordre du clergé ne feroit mu que par des motifs d'intérêt perſonnel, cet intérêt auroit pu l'engager à s'oppoſer de toutes ſes forces à l'aſſemblée des états généraux; mais que ces états une fois aſſemblés, ce même intérêt l'empêchera de s'oppoſer à aucune réſolution priſe par les deux autres ordres. L'union des trois ordres eſt donc une ſuite néceſſaire de la nature des choſes, & il ne s'agit plus que de n'en pas troubler le cours par la nature des perſonnes. C'eſt à préſent le grand objet qui m'occupe.

Vous eſt moi nous ſommes membres de la commune, vous & moi y ferons appellés comme votants, peut-être comme électeurs; c'eſt ici ſur-tout que je voudrois que mes idées s'accordaſſent avec les vôtres, avec celle des de tout le monde; car ſi elles ſont auſſi juſtes qu'elles me le paroiſſent, elles importent au bonheur public.

Quelque méfiant que vous ſoyez, mon cher ami, n'avez-vous pas été étonné de l'eſprit de méfiance qui a fait donner au tiers état le conſeil dangereux de ne prendre ſes repréſentants que dans ſon ordre, ſans compter que ce feroit gêner la liberté des élec-

teurs, puiſqu'enfin la confiance ne ſe commande pas ? N'avez - vous pas été choqué, comme moi, de ce mur de ſéparation qu'on vouloit ainſi élever contre les ordres ? Je l'avouerai, je penſe bien différemment, & je voudrois vous amener à penſer comme moi. Je croirois, par exemple, qu'il ſeroit utile que chaque commune plaçât, parmi ſes repréſentants, quelque grand proptiétaire. Par-là, ce me ſemble, elle propageroit l'opinion que ſon intérêt eſt l'intérêt de tous; & elle commanderoit, en quelque ſorte, les ſacrifices par la confiance. Plus cet homme ſeroit ſéparé de la commune par ſon élévation, plus il me paroîtroît utile de l'y replacer par ſon élection. Ce choix, j'en conviens, doit être fait avec ſageſſe; mais dans ce petit nombre que nous appellons les *grands*, il en eſt ſans doute dans la popularité de qui nous pouvons avoir confiance: il en eſt également qui ne ſe ſont montrés d'aucun parti; & j'eſtime ceux-là, car aucun parti, même le meilleur, n'eſt encore la raiſon: il en eſt auſſi qui ont abandonné toute affaire publique, quand ils ont vu qu'elles prenoient une tournure contraire à l'intérêt public: il en eſt enfin qui ont préféré de n'être,

ou de ne paroître, que de ſimples particuliers, plutôt que de rechercher la puiſſance, quand cette puiſſance ne pouvoit être celle de faire le bien. Si parmi ceux-là il s'en trouvoit un qui eût de l'eſprit ; car, quoiqu'en diſent les bêtes, l'eſprit eſt bon, même dans les affaires; qui eût du caractere, & qui ſût le réſerver pour les objets qui en méritent; qui eût de l'inſtruction, & non pas ſeulement de celle qu'on prend dans les livres, mais de celle qu'on acquiert par la fréquentation des hommes de tous états, de tous pays; je crois, dans ma conſcience, qu'un tel homme & tous ceux qui lui reſſembleroient, ſeroit utile à la commune, & digne d'être élu par elle.

Si pourtant je vous parle plus particuliérement des communes, c'eſt ſeulement qu'on s'occupe plus volontiers de ſon affaire que de celle des autres; car je penſe que dans chaque bailliage ou ſénéchauſſée, l'ordre du tiers n'auroit rien de mieux à faire que de ſuivre les mêmes principes; & je verrois avec plaiſir que par-tout il s'emparât, ſuivant les circonſtances, du plus grand ſeigneur du canton pour un de ſes repréſentants. Ce me ſeroit une véritable joie que de voir des inté-

rêts si justes triompher, par les soins de ceux-là même contre qui on se préparoit à les défendre: & cela ne manqueroit par d'arriver; car voyez-vous, mon ami, on se plaît, je ne sais pourquoi, à calomnier la nature humaine : la vérité est, qu'il n'y a point ou presque point de méchants; mais on prend pour tels des hommes qui se trouvent placés dans des circonstances contraires au bien qu'ils auroient pu faire.

Je vous demande de réfléchir à ce projet sérieusement & sans humeur. Ce qui m'y attache, c'est que j'en verrois le succès comme le premier signe d'union, & que le premier signe d'union sera le premier pas fait vers le bonheur qui nous attend. Oui, il n'y a plus à en douter, nous serons heureux, nous le serons tous. Les Limousins, comme les Tourangeaux, les Bretons comme les Dauphinois. Mes idées s'agrandissent comme mes vœux. Je voudrois que chaque province fût heureuse, parfaitement heureuse; & que dans toutes on fût également en France. Je n'aime pas plus les privileges de province contre province, que ceux d'ordre contre ordre. Je leur déclare ouvertement la guerre; mais tout s'arrangera facilement entr'elles. Au

fait, quand chacun ſera comme tous auront jugé qu'il convient d'être, perſonne n'aura droit de ſe plaindre ; & puiſque nous devons tous être mieux à l'avenir que celui qui eſt le mieux à préſent, je ne vois pas qu'il y ait lieu de ſe montrer ſi difficile.

Adieu, mon ami : j'ai commencé cette lettre un peu fâché contre vous ; mais je ſuis ſi heureux aujourd'hui que je ne puis garder rancune. Je vous aime & embraſſe comme de coutume ; & j'eſpere que tout ce qui ſe prépare vous procurera enfin une ſatisfaction qui vous manque, & qui ajoutera encore à la mienne.

FIN.

613